CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR
LA QUESTION LOUIS XVII
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Tél. : 48.44.31.07
39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 31 mars 2001 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8ème

Étaient présents :

M. Hamann	Président
Mme de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint
Mme Pierrard	Trésorière

et

Mmes	Bodouroff, de Confevron, Demsar, Simon, Védrine
Melles	Coutin, Sabourin,
MM.	Bancel, Bouvet, Chomette, Gautier, Limouzin-Lamothe, Turpault.

Étaient excusés

Mmes	de Crozes, Wiener,
M.	Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I – La vie du Cercle

Le Cercle note avec satisfaction l'arrivée de deux nouveaux Membres depuis la précédente réunion. Depuis le début le l'année, on enregistre l'adhésion de 8 personnes. Il semble que le sujet suscite un intérêt constant. Malheureusement, on doit aussi relever le fait que deux Membres ont décidé de ne pas renouveler leur adhésion. De plus M. Nottale, adhérent de longue date souffre de graves problèmes de santé.

II – Position sur les recherches

❖ **par Jacques Hamann**

Toute historien ou amateur d'Histoire est conduit à faire de la Recherche lorsqu'il butte sur l'explication d'un fait, d'un lieu ou d'une situation.

Faire de la recherche c'est mener une enquête avec un objectif. Généralement les Archives nationales, départementales, municipales ou locales sont les lieux où le chercheur peut trouver.

Les recherches nécessitent la formulation d'hypothèses qui doivent être découpés en éléments simples et bien évidemment, vérifiées à chaque instant. Il faut se garder contre une archive qui a déjà été examinée, car le premier lecteur a lu le texte avec le souci de trouver ce qu'il cherchait ; ce n'est peut-être pas votre souci est a contrario cette archive vous apportera peut-être ce que le premier lecteur à négligé. Il y a aussi la "chance" de la découverte qui est généralement exceptionnelle mais qui, lorsqu'elle existe, permet au chercheur de faire parfois un grand pas.

PLAN DE LA RECHERCHE

1°) Programme de recherches collectives

Établir un programme de recherches lequel comprendra un nombre de sujets qu'il faudra classer par :

* Le personnage
* Le lieu dans lequel le personnage évolue ou a évolué
* L'époque au cours de laquelle des événements se sont passés

Ces sujets seront répartis à des groupes de 2, 3 ou 4 personnes à la tête desquels sera un responsable de la fiche de

recherches. Il aura pour but de coordonner les travaux et de représentera l'ultime vérificateur au sein de l'équipe.
Nous invitons donc chacun des Membres intéressés par les Recherches a écrire au Président du Cercle ou à son Secrétaire Général pour s'inscrire comme participant aux équipes de recherches. Le schéma ci-après illustre ce que l'on peut espérer :

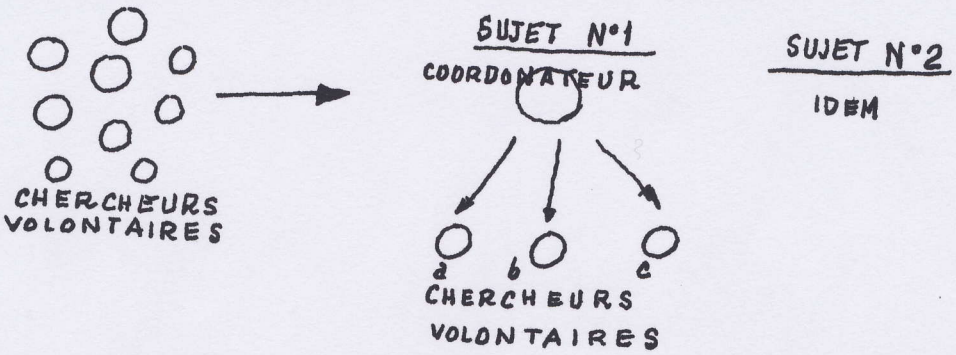

Supposons que le sujet n° 1 puisse se découper en trois thèmes : a, b, c. Par conséquent, cette étude occupera trois chercheurs et un responsable-animateur.
Le sujet n° 1 fera l'objet d'une fiche de synthèse que l'on remplira. Il sera possible d'émettre 3 autres fiches relatives aux recherches élémentaires : a, b, c.
En conclusion, ces différents sujets constitueront le programme de recherches qui sera édifié en 2001. Tous les trois mois, un compte-rendu sera fait sur l'état d'avancement des travaux et fera objet d'une fiche de synthèse partiellement remplie.

2°) études libres

Il est possible que certains chercheurs préfèrent travailler seul. Dans ces conditions, nous avons à faire à des équilibres dont le sujet doit être très pointu afin que le thème soit accessible à une personne seule.
De la même façon que pour un travail collectif, une fiche de synthèse sera remplie faisant le point sur la question.

CONCLUSION

Pour que cette affaire puisse aboutir à un PROGRAMME DE RECHERCHES, nous allons donner quelques sujets susceptibles de représenter à certain intérêt :

- Dans les journaux de l'époque (exemple : le Moniteur), quels sont les événements pour lesquels Louis XVII étaient impliqués.
- Fouché et Louis XVII
- Joséphine et Louis XVII
- Louis XVII en Amérique
- Louis XVII en Suisse
- Le mythe de Louis XVII

Parmi les sujets exposés, les chercheurs s'inscriront volontaires pour l'un d'entre eux. Lorsque nous aurons le nombre de personnes avec leur choix, nous pourrons créer des équipes. Les responsables seront choisis parmi les goûts affichés.
Cher adhérent, nous attendons vos choix, vos suggestions en espérant que ce projet deviendra une réalité.
NB : il est bien entendu que les recherches faites par Mmes Védrine et de La Chapelle continuerons dans le cadre qu'elles se sont fixées.

III – Les recherches

❖ **par Mme de la Chapelle**

Une nouvelle énigme dans l'affaire Louis XVII : la Petite Tour du Temple

Histoire et topographie.

Construite au 16° siècle, postérieurement à la grosse Tour du Temple, qui date du début du 13° siècle, la petite Tour la flanquait sur le côté Nord. Elle avait 25 mètres de haut (35 avec ses tourelles). Sa longueur était de 14 mètres et sa largeur de 7m80. Ses murs étaient épais de trois pieds. La construction était surmontée d'une terrasse sur laquelle on éleva plus tard un toit léger rattaché au mur du donjon. On accédait à cette terrasse par un petit escalier à vis pratiqué dans une des tourelles et qui partait de la cuisine du troisième étage. « L'on montera au grenier par un ancien escalier en pierre qui communique dans la cuisine ».

Comme l'on sait , la famille royale y fut hébergée avec sa suite du 13 août 1792 au 29 septembre et 26 octobre ; mais il n'est pas indifférent d'étudier le plan de l'édifice, tel qu'il fut modifié pour le Garde des Archives vers 1749, ainsi que les transformations qu'y apporta plus tard Berthélemy.

- sous Louis XV, on aménagea 3 étages au-dessus d'un rez-de-chaussée qui fut désormais laissé pratiquement à l'abandon, sans doute à cause de problèmes d'humidité ; pour rendre ces étages habitables, on créa un petit escalier de bois intérieur et on supprima l'escalier à vis pratiqué dans une des échauguettes.
- Chaque étage comprenait une entrée servant d'antichambre de huit pieds de large, et trois pièces se faisant suite avec une garde-robe au centre.

Au premier, le bureau des archives, une petite pièce dite « serre-papiers » et un grand cabinet.

Au second, un salon de compagnie, un office et une salle à manger.

Enfin , au troisième, une grande cuisine, une petite chambre et une grande chambre à coucher.

Toutes ces pièces étaient largement éclairées (sauf celles du milieu) et pourvues de poêles ou de cheminées. Contrairement à ce que dit Lenôtre, l'étage entresolé était le second.

En 1792, un plan manuscrit - aimablement communiqué par M. Alain Bancel - montre l'ampleur des réfections effectuées par l'archiviste Berthélemy :

Au second et au troisième étage, les corridors d'entrée ont été réduits à chaque extrémité pour pratiquer garde-robes et cabinets de toilette. Et une antichambre supplémentaire a été créée au centre de chaque étage à l'emplacement primitif des garde-robes. Malheureusement, nous n'avons pas le plan du premier étage en 1792 : nous savons seulement qu'il comportait le bureau des commis des archives, transformé en salle à manger en 1792 pour la famille royale, puis une petite pièce , le « serre-papiers » comportant sans doute une bibliothèque, enfin le bureau de M. Berthélemy.

Un détail très important est à noter : toutes les fenêtres, d'après le baron Hüe, furent murées « sur la majeure partie de leur ouverture », à l'exception de celle du salon de compagnie au 2° étage, qui devint la chambre de la Reine. C'est cette chambre où l'on transporta l'enfant mourant en juin 1795, car c'était la seule à posséder encore une grande fenêtre, qui laissait entrer l'air et la lumière nécessaires au malade.

Préparatifs dans la petite Tour en 1793.

Après l'installation de la famille royale dans la grosse Tour, la petite Tour avait hébergé des employés du Temple et abritait également un billard, fréquenté par les hommes des postes de garde.

Mais à partir d'août 1793 et de la mainmise d'Hébert sur la direction du Temple, les choses changèrent progressivement. On commença par supprimer le corps de garde du 1er étage de la Grosse Tour et un mois plus tard, en septembre 1793, on enleva le poêle de cet étage pour le transporter dans le nouveau corps de garde du fond du jardin (Mémoires de poêlerie-fumisterie de Marguerite et Firino). On prit même la précaution d'enlever les tuyaux du poêle. Le premier étage de la grosse Tour ne pouvait donc plus servir, au moins pendant la saison froide.

Le poêle du billard fut remonté dans la chambre du citoyen Mathey, au 3° étage de la petite Tour : la suppression du billard était donc prévue.

Les occupants de la petite Tour ne furent pas longtemps épargnés : Fontaine et Mathey, le concierge, furent renvoyés en octobre 1793.

Mais le 28 novembre (7 frimaire) une facture nous apprend qu' *« au 1er étage couchait la femme de charge »*. Il s'agit bien sûr, du 1er étage de la petite Tour, puisqu'on venait d'enlever le poêle du 1er étage de la grosse Tour. Le maçon Santo fournira également 50 petits carreaux pour la *chambre de la femme de charge*.

Au mois de décembre, nous avons étudié le cas de cette femme de charge en l'identifiant comme Jeanne Charlotte Gourlet, épouse du guichetier Louis Gourlet, lequel recevra une promotion inattendue quelques mois plus tard. En attendant, revenons au début de 1794 :

le 18 nivôse (7 janvier) le serrurier Durand fournit une clé de sûreté pour la salle à manger, ainsi que pour l'armoire. De quelle salle à manger s'agit-il ?

Il est impossible que soit celle du 2° étage de la grosse Tour, puisque les Simon étant sur le point de déménager, on ne pouvait garder le petit Capet dans une pièce en travaux, ni dans la salle à manger attenante, qui ne comportait ni poêle, ni cheminée, qu'on ne pouvait donc chauffer en plein mois de janvier. Le mur de séparation avec l'antichambre était vitré, donc dangereux , et cette pièce ne comportait pas d'armoire. Il s'agit encore une fois de la salle à manger de la petite Tour, au 1er étage, utilisée à cet usage par la famille royale en 1792, et qui comportait une armoire à liqueurs.

Il est difficile de préciser si Jeanne Charlotte couchait dans cette pièce ou dans celle du fond (l'ancien bureau de Berthélemy). En tout cas , d'après le plan de Lenôtre, une seule porte donnait accès à l'appartement du 1er, et donc une seule clé suffisait pour verrouiller tout l'étage.

Le 11 ventôse de l'an II (1er mars 1794), les fumistes viennent ramoner les poêles : ils commencent par le 3ème étage « dans la chambre à coucher des femmes » et ensuite très curieusement, au lieu de descendre au second, ils ramonent les tuyaux de la 1ère pièce « dans la tour au 1er étage ». Il s'agit de la petite Tour puisqu'on avait ôté le poêle de la grosse Tour.

Il y avait donc des occupants à cet endroit. Mais on ne les nomme pas, pas plus qu'on ne dit s'il y avait quelqu'un au 2° étage, où on nettoie les tuyaux du poêle « dans la 1ère pièce »; or, jusqu'au départ de Simon et même un peu après , les ouvriers notaient bien sur leurs factures qu'ils travaillaient dans l'appartement du petit Capet. N'oublions pas cependant que les ouvriers devaient avoir l'habitude de ne pas voir l'enfant pendant les travaux.

Après le départ des Simon

Le témoignage incontournable pour cette époque est celui du Mémoire de Madame Royale. Il est si gênant pour la version officielle que même un historien royaliste comme Beauchesne a dû modifier les faits pour en tenir compte. Voici ce que dit la princesse :

« Le 19 de janvier, nous entendîmes chez mon fière un grand bruit, ce qui nous fit conjecturer qu'il s'en allait du Temple, et nous en fumes convaincues quand, regardant par un trou de notre abat-jour, nous vîmes emporter beaucoup de paquets. Les jours d'après, nous entendîmes ouvrir sa porte, et toujours persuadées qu'il était parti, nous crûmes qu'on avait mis en bas quelque prisonnier allemand ou étranger ... Mais j'ai su depuis que c'était seulement Simon qui était parti ». Elle ne signale plus l'ouverture de la porte de son frère jusqu'au 10 thermidor, jour où elle note :

« J'entendis les verrous de mon frère qu'on ouvrait ». Madame Royale n'entend plus la voix de son frère, ni les bruits de serrure. Beauchesne confirme :

« J'ai dit qu'elles ne pouvaient savoir même ce qui se passait à côté d'elles, dans la chambre du jeune orphelin ». D'ailleurs Beauchesne se trompe, sciemment ou non, en situant la chambre de Louis XVII dans l'ancienne chambre de Cléry (Livre Quatorzième). C'est d'autant plus curieux qu'au livre vingtième, Laurent dit à Gomin le soir de l'arrivée de ce dernier au Temple, en arrivant au second étage :

« Ici est le fière ; c'était l'appartement de leur père » (Appartement, à l'époque, avait un sens moins étendu que de nos jours et signifiait chambre, pièce à vivre).

Il est donc vraisemblable que le petit Capet fut placé sous la surveillance de Jeanne Charlotte Gourlet pendant toute la durée des travaux, au premier étage de la petite Tour.Y resta-t-il plus longtemps ? On peut le penser, puisqu'on renvoya le

porte-clefs Monnier en février, lequel fut remplacé le 27 du même mois par Louis Gourlet, mari de Jeanne Charlotte.

Très discret, il assura lors de l'interrogatoire de germinal an II « qu'il n'a pu voir ce qui se faisait dans l'intérieur ». Et pourtant, il était porte-clefs de l'intérieur de la Tour ! Ce même jour de février, on mettait le malheureux Tison au secret. Quel secret aurait-il pu surprendre, sinon le lieu où était détenu Louis Charles ?

Même les notes de blanchisserie que nous avons jusqu'à la mi-février, montrent qu'après une interruption due au départ de la mère Simon, la liste de linge donnée par « Charles » est visiblement dressée par un adulte ; elle est peu différente des listes Simon, à part le fait qu'on ne lui met plus de tablier - ce qu'il devait détester - et que, par contre, on lui donne plus de bonnets de nuit (précaution qui n'est guère le fait d'un enfant). Que penser de la phrase du municipal Cressend qui déclara au mois de mars, non que le petit Capet était malheureux, comme le dit Beauchesne, mais qu'il était mal élevé, ce qui n'est pas la même chose ?

Que penser aussi de ce passage du même Beauchesne « Dans la visite faite en commun par les municipaux de garde et par ceux qu'ils relevaient, parfois l'entretien se prolongeait : mille questions oiseuses s'échangeaient entre les collègues et amenaient un long interrogatoire ... ». Comment comprendre une longue conversation derrière un poêle allumé, à travers un « jour » enfumé, et à une distance respectable ?

Tous ces faits sont contradictoires et nous amènent à penser encore une fois à une manipulation de l'histoire de la détention de Louis XVII au Temple. Mais les municipaux, qui connaissaient la vérité , pourquoi n'ont-ils pas parlé ?

Ceux qui ont échappé à la guillotine, et ils sont rares, n'ont jamais parlé de l'enfermement.

Pas un témoignage sur cette époque : d'ailleurs, on se garda bien de les interroger. Ils avaient prêté le serment de sûreté, comme tous ceux qui avaient été employés au Temple avant Thermidor, et pensaient défendre un secret d'État : nul ne devait savoir exactement où était détenu le petit Capet . L'évasion était d'ailleurs la grande peur de la Convention et des Comités ; elle fut l'objet de maintes communications à l'Assemblée, d'accusations répétées aux procès des chefs républicains suspects et de royalistes comme Dillon ; cette peur dura jusqu 'en octobre 1794 où des lettres de la Commission administrative de police provoquèrent la panique et une inspection nocturne au Temple.

Le résultat est que les historiens ne surent pas dans quel endroit de la Tour avait été enfermé Louis XVII : s'il a bien été détenu dans la petite Tour, c'est un fait qui change complètement la donne, et qui peut nous amener à repenser complètement tout le problème de la sortie du Temple.

IV - Les Membres ont la parole

* *Lecture de la lettre de M. Bancel au directeur de Radio Courtoisie :*

Monsieur,

L'émission du mercredi 7 mars dernier de MM. Daniel Hamiche et Philippe Delorme fut profondément méprisante pour les partisans de la survivance et les naundorffistes :

nous avons été traités de "mollahs d'Afghanistan" (et pourquoi pas de talibans !). Dans ces conditions, je cesserai mon abonnement à Radio-Courtoisie s'il n'est pas remédié à ce scandale.

Il serait bon de donner la parole à Monsieur de Guibert, éditeur et à Monsieur Philippe Boiry pour que celui-ci présente son dernier ouvrage :"L'affaire Louis XVII : une affaire de cœurs".

Tous les membres de différents cercles comme le Cercle d'Études et de Recherches Historiques sur la question Louis XVII (président Monsieur Hamann) ou l'Institut Louis XVII (présidente Madame Isle de Beauchaine) ainsi que le prince Charles Edmond de Bourbon, réclament l'analyse des restes de l'enfant enterré au cimetière de Sainte-Marguerite, beaucoup plus authentique que le fameux cœur de Saint-Denis. Ce cœur analysé devrait avoir le même ADN que le squelette de cet enfant mort au Temple.

Pourquoi refuser cette exhumation comme est refusée celle de Delft ? Il y aurait donc un secret redoutable ?

Bien sincèrement votre.

* *communiqué de Claude Bodouroff :*

1) La date du 27 Juin est maintenue pour la visite à Versailles. Le programme complet vous sera adressé début Mai prochain afin de vous permettre de vous inscrire (nombre de places limité à 30).

2°) Ouvrages en cours de parution sur Versailles :

- VERSAILLES LE ROI ET SON DOMAINE, par Vincent Maroteaux (Parution Novembre 2001 : 300 f à partir du 01/04/2001). PICARD ÉDITEUR, 82 rue Bonaparte 75006 PARIS en vente chez tous les bons Libraires.

- VERSAILLES DISPARU Gouaches et dessins de Thierry Bosquet. Texte de Philippe Dasnoy Préface de Philippe Beaussant. ÉDITIONS ACATOS, avenue Florimont IO - CH 1006 LAUSANNE en vente Librairie TRAINEAU (prix 560 f) 33, rue Royale à 'VERSAILLES (paru 27/03/2001).

- VERSAILLES, Le jardin des Statues, par Jean-François CARRIC (parution Avril 2001 - prix de lancement 396 f (Jusq. 31/12/2001) Éditions HERSCHER, 8 rue Férou, 75278 PARIS CEDEX 06 en vente chez l'éditeur.

- Les JARDINS DE LE NOTRE A VERSAILLES. Magnifique ouvrage réalisé a partir des plans de Chaufourier et des gravures de Jacques RIGAUD. ALAIN DE GOURCUFF .éditeur, 16 rue d'Aumale 75016 PARIS. (parution récente 350 f)

La séance est levée à 17h00

le Secrétaire Général

Desjeux

Édouard Desjeux

XVII

FICHE de SYNTHÈSE

N° ☐☐☐☐

NOM et PRÉNOM de l'auteur ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Date ☐☐☐☐☐☐

RECHERCHES d'après Programme (1) d'après Études Libres (1)

N° ☐☐☐☐

TITRE de L'ÉTUDE : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

THÈMES (2)

Inédit ☐
Vérification ☐
Observation ☐

SOURCES .....

Bibliographie : .....

Archives : .....

.....

SYNTHÈSE .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LA CONCLUSION VA DANS LE SENS :

DU DÉCÈS AU TEMPLE ..... ☐
DE L'ÉVASION ..... ☐
DE LA RECONNAISSANCE D'UN TIERS ..... ☐
SANS OBJET ..... ☐

Cette fiche doit-elle avoir une suite ?

OUI **NON**

(1)

(1) rayer la mention inutile
(2) mettre une croix dans la case exprimant votre choix

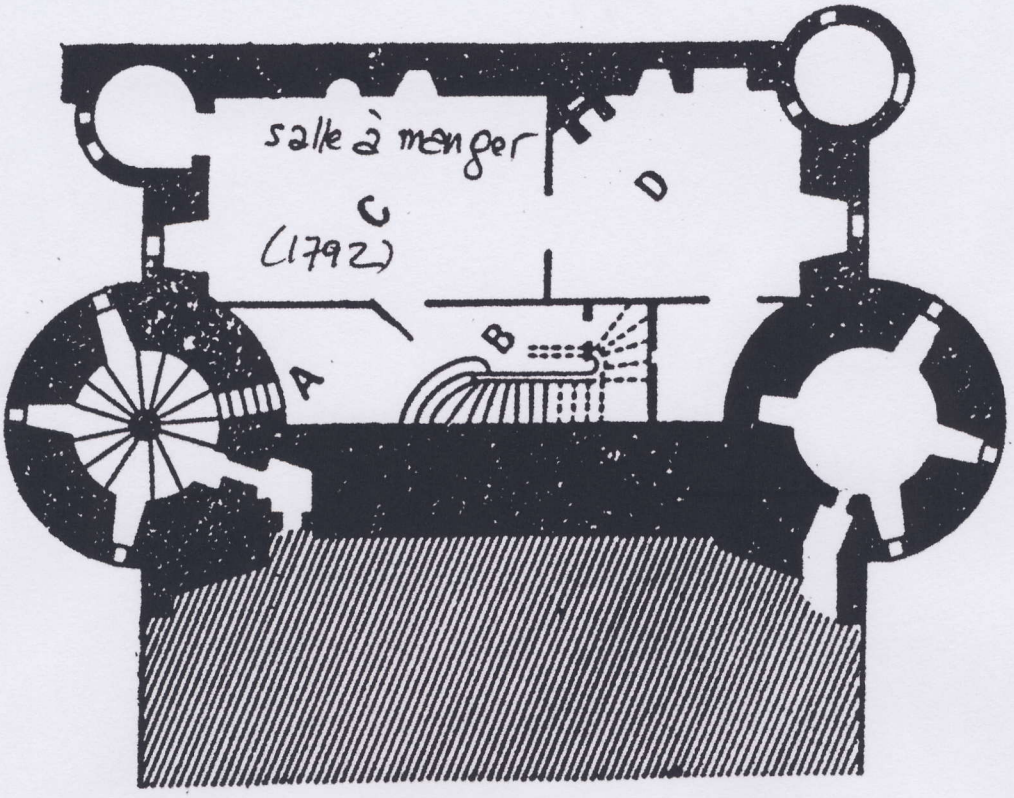

L'ENTRESOL DE LA PETITE TOUR DU TEMPLE

(Appartement de M. Berthélemy.)

A. Embranchement de l'escalier de pierre, seule communication entre la Grande et la Petite Tour. — B. Escalier de bois desservant les trois étages de la Petite Tour. — C. Ancien bureau des employés de M. Berthélemy, devenu salle à manger de la famille royale. — D. Cabinet de travail de M. Berthélemy.

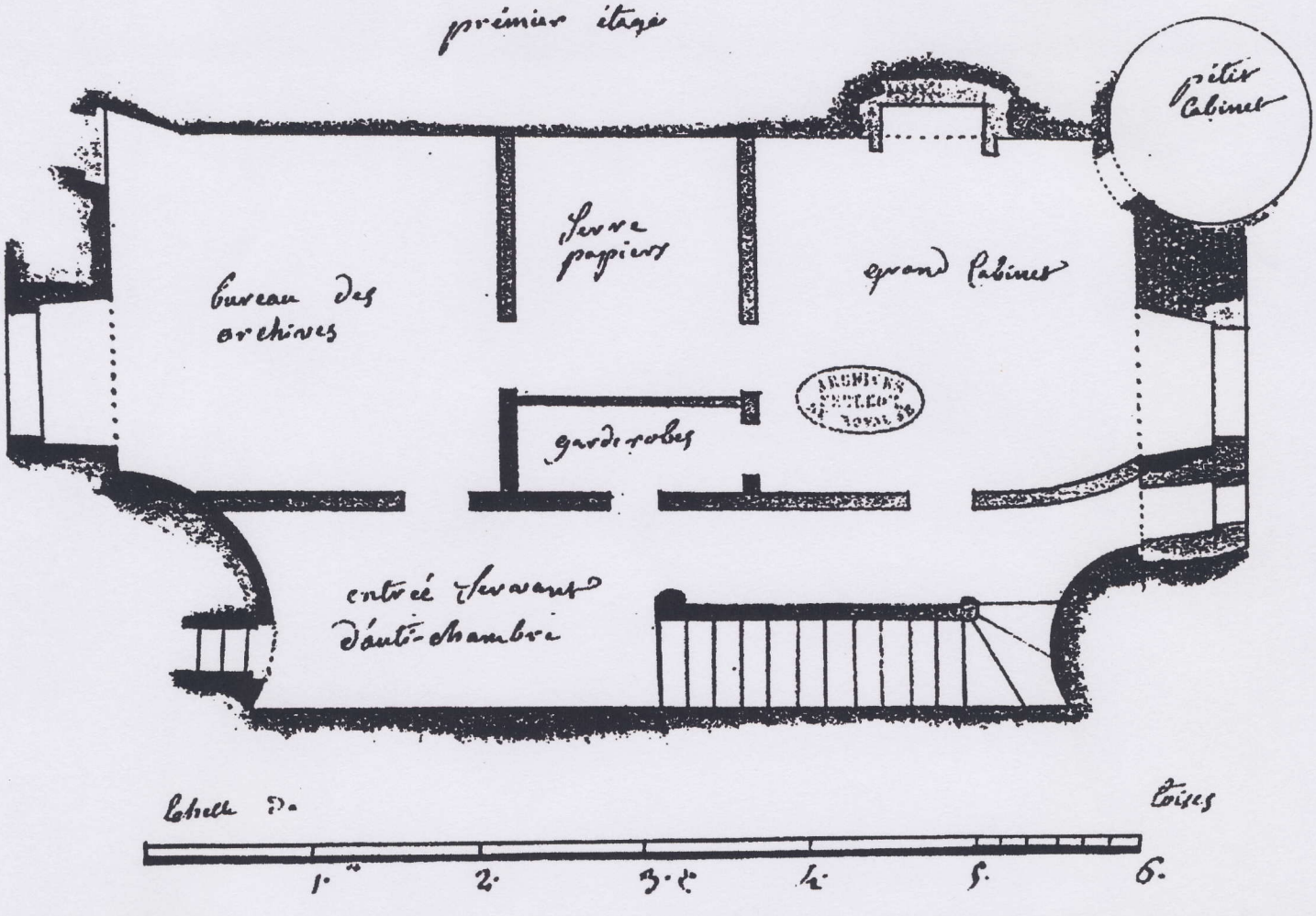

Second étage en entresols

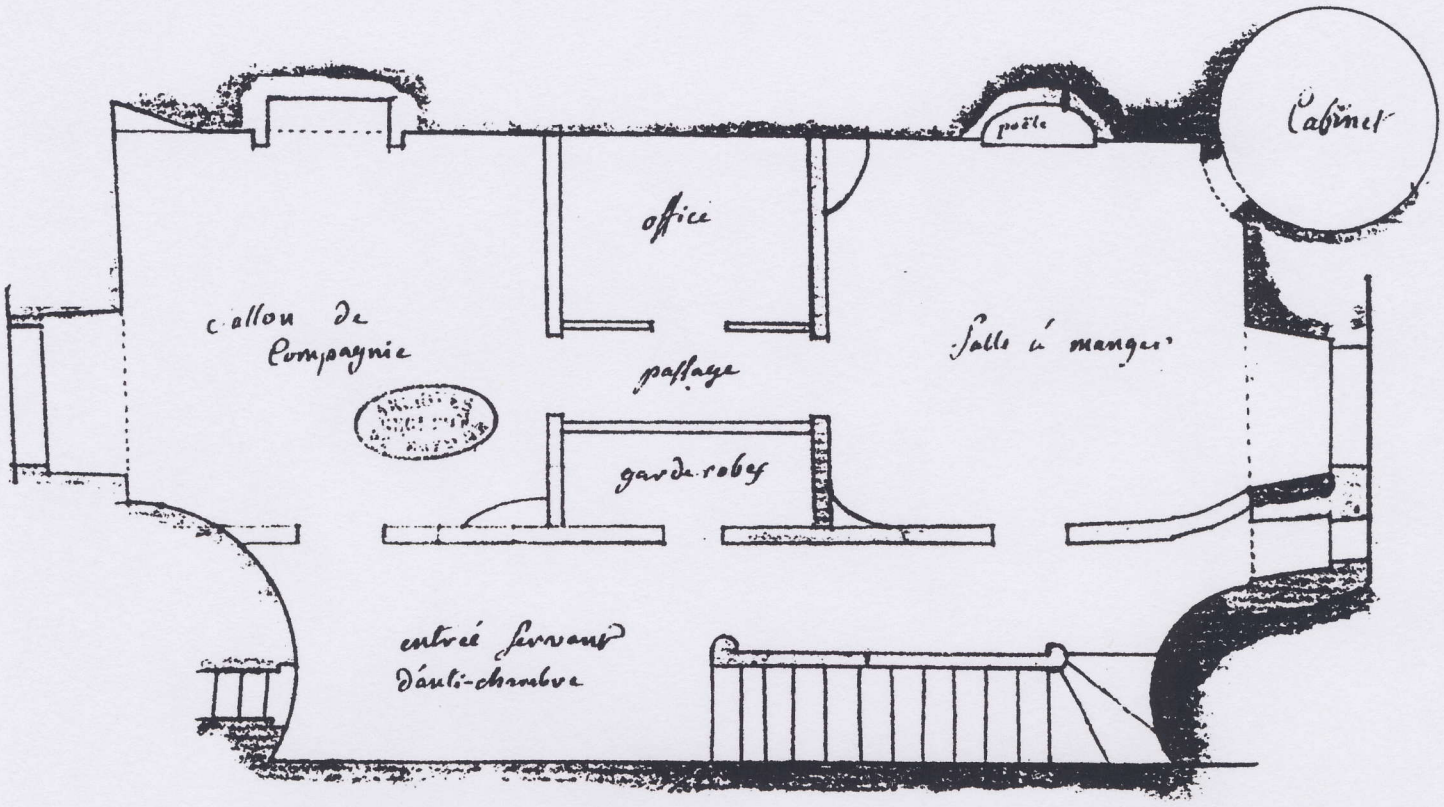

Second étage en entresols en 1792

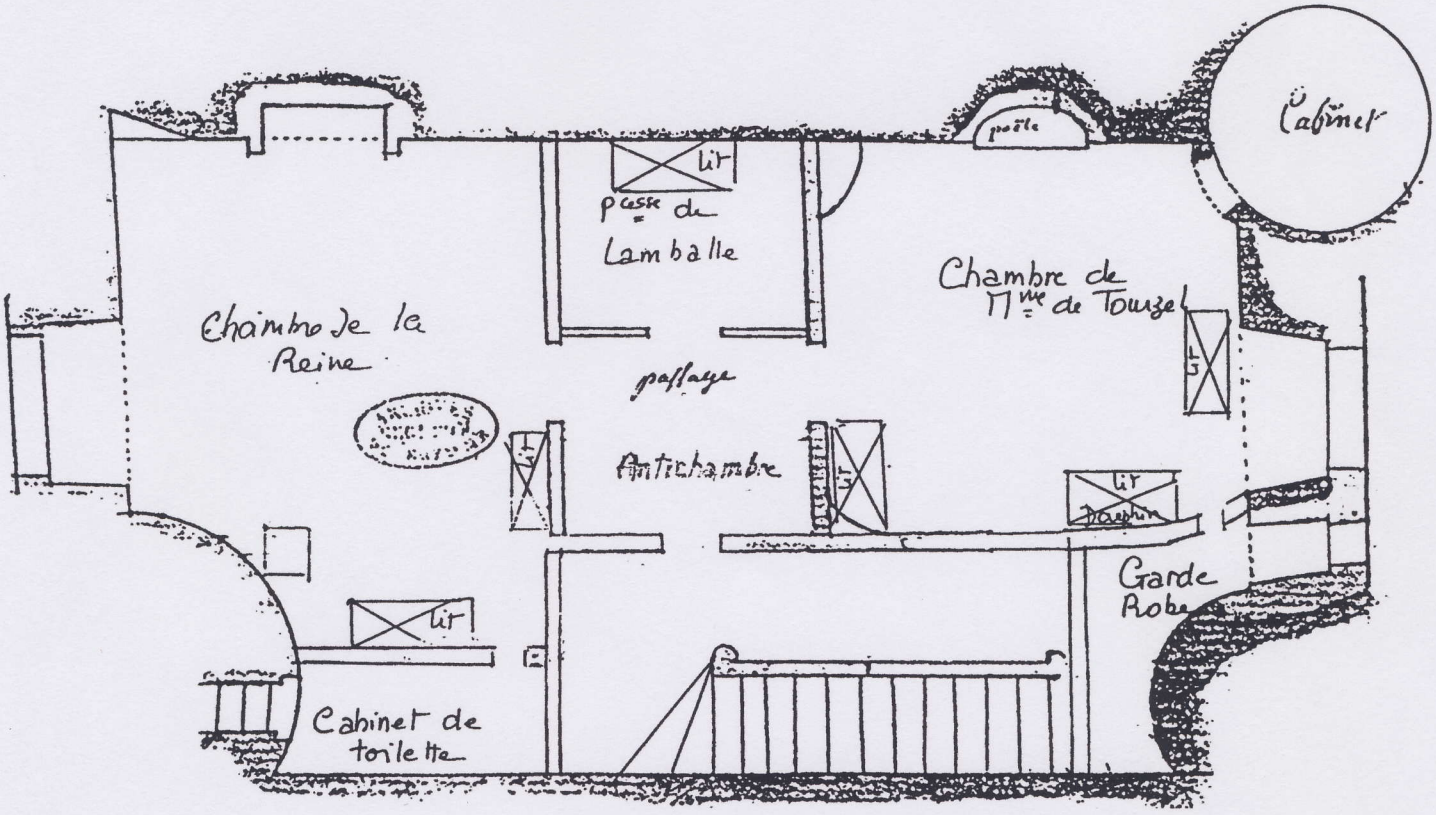

troisième étage

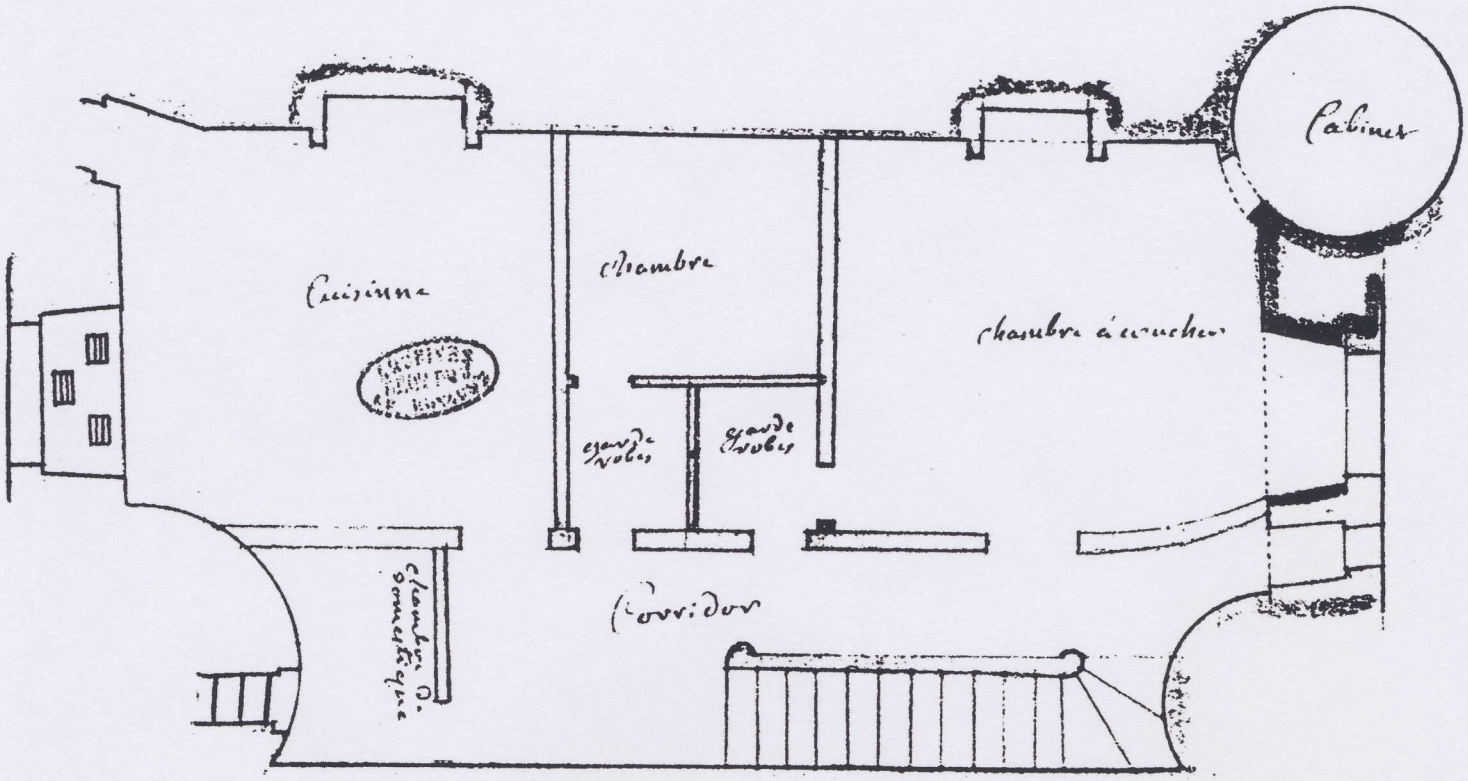
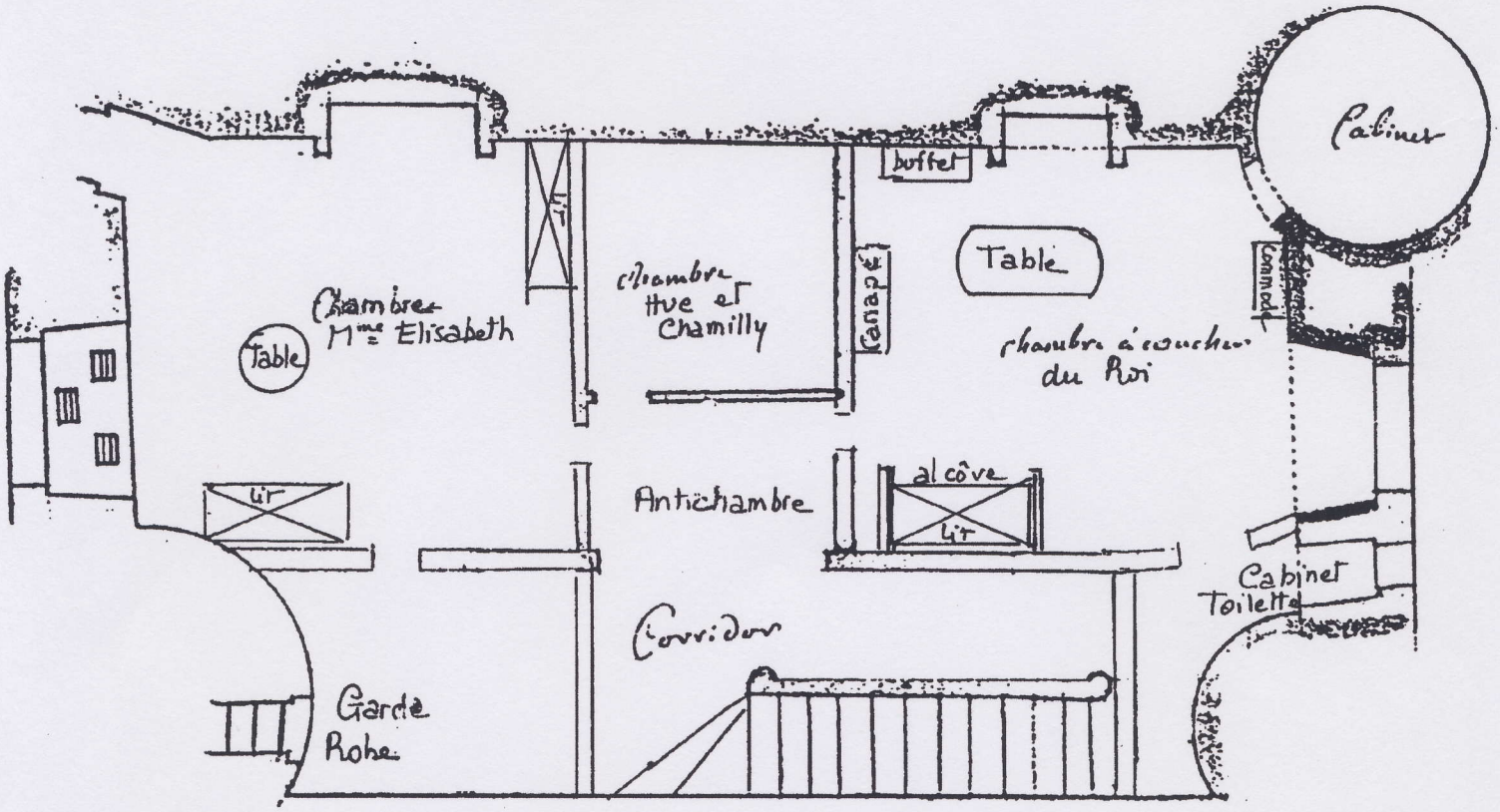
troisième étage en 1792